

D

DAMMARIE. Ordonnance du 29 janvier 1847, portant rejet d'une requête des sieurs *Vivieux* frères contre l'arrêté du conseil de préfecture de la Meuse qui les a maintenus à la contribution des portes et fenêtres pour leur fonderie de—; XIII, 722.

DAMOUR (dame veuve). Voir POISEUX.

DAMPIERRE-SUR-SALON (Haute-Saône). Ordonnance du 11 septembre 1842, autorisant le sieur *Dornier* à maintenir en activité une usine à fer dans la commune de—; II, 804. = Du 27 août 1846, autorisant le même à établir un lavoir à cheval à —; X, 795.

DAMPIERRE-SUR-VINGEANNE (Côte-d'Or). Décret du 1^{er} février 1850, autorisant le sieur *Rochet* à maintenir en activité un lavoir à cheval à —; XVII, 686.

DANELLE (sieur). Voir ATTANCOURT; BUISSON (Le).

DANGU (Eure). Décret du 9 août 1850, autorisant les héritiers de la dame de *Lagrange* à établir une usine pour le laminage du zinc, du cuivre et d'autres métaux à—; XVIII, 580.

DARNEL (dame v^e). Voir BISSEY-LA-CÔTE.

DARNIS (sieur). Voir FOURQUES. DAUDÉ et consorts (sieurs). Voir COUPETTE (La); AVELAC.

DAVID-BEAUREGARD et consorts (sieurs). Voir ROUTES.

DEBOSQUE (sieur). Voir PECHAIROUX.

DEBRAY et C^{ie} (sieurs). Voir LA-BOURDETTE.

DECAZES (sieur). Voir ALBAN; VILLEFRANCHE.

DECAZEVILLE (Aveyron). Décret

du 17 avril 1850, autorisant la *compagnie des houillères et fonderies de l'Aveyron* à faire diverses additions à l'usine à fer de—; XVIII, 703.

DECIZE (Nièvre). Ordonnance du 12 février 1846, accordant à la *compagnie propriétaire de la mine de houille de—* un abonnement à la redevance proportionnelle pour les exercices 1845, 1846 et 1847; IX, 644. = Arrêté du Président du 28 mars 1849, relatif aux limites de la concession houillère de —; XV, 585.

DEGAIN (sieur). Voir QUATRE-PAVILLONS (Les).

DELAVAL et C^{ie} (sieurs). Voir EYGOUTIER (L').

DELCASSE (sieur). Voir FERRIÈRE (La).

DELMAS (sieur). Voir CHAUMADOUX.

DENAIN (Nord). Ordonnance du 30 mai 1846, autorisant les sieurs *Serret, Lelièvre* et C^{ie} à ajouter douze fours à puddler..., etc. à l'usine à fer de—; IX, 658. = Arrêté du Président du conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 20 octobre 1848, autorisant les mêmes à faire diverses additions à l'usine à fer de —; XIV, 576.

DENJEAN (sieur). Voir ILLIER-ET-LARAMADE.

DEPENSES. Voir RECETTES et—.

DEROZIERS (sieur). Voir ANGLEBAS.

DERRIÈRE-LE-PARC (Isère). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 3 août 1848, concédant à la *compagnie du haut-fourneau de Rioupéroux*, représentée par le sieur *Dumas*, les mines de fer de —; XIV, 494.

DÉSÉGLISE, MICHONNET et C^{ie} (sieurs). Voir BOURGES.

DÉSERT (Maine-et-Loire). Ordonnance du 11 septembre 1842, concédant aux sieurs de *Las-Cases* et *Triger* les mines de houille de—; II, 803. = Du 26 mars 1843, concédant au sieur *Berchoux* les mines d'anthracite de —; III, 907.

DESMARTIN et BONNET (sieurs). Voir DOUVRES.

DESROUSSEAU-NOIZET (sieur). Voir MATTON.

DESTUT-DASSAY (sieur). Voir EPAU (L').

DESVERNAY (sieur). Voir SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY.

DESVERNAY et consorts (sieurs). Voir COMBRE.

DIÉNAY (Côte-d'Or). Ordonnance du 20 février 1843, autorisant le sieur *Lechêne*, 1^o à maintenir en activité un haut-fourneau et une forge à —; 2^o à y établir un bocard et un patouillet; III, 892. = Du 2 mai 1845, portant rejet du pourvoi du sieur *Lechêne* contre l'ordonnance du 20 février 1843, relative aux usines de —; VII, 560. = Du 3 août 1846, modifiant, en ce qui concerne le régime des eaux, celle du 20 février 1843, par laquelle le sieur *Lechêne* a été autorisé à maintenir en activité un haut-fourneau et à établir un bocard et un patouillet à —; X, 793.

DIETRICH et fils (dame veuve DE). Voir JOEGERTHAL; NIEDERBRONN; RAUSCHENDWASSEN; REICHSHOFFEN; ZINSWILLER.

DIGOIN (canal de) A BRIARE. Voir CANAUX.

DIVISIONS MINÉRALOGIQUES. Décision ministérielle du 20 mars 1851, modifiant la circonscription d'un certain nombre d'arrondissements et de —; XIX, 814.

DOË frères et C^{ie} (sieurs). Voir SAINT-AURICE.

DOLLIN-DUFRESNEL (sieur). Voir MAUCOURT.

DOMAINE DE L'ÉTAT. Voir ARC; MONTMOROT; SALINS.

DONGES (marais de) (Loire-Inférieure). Ordonnance du 24 février 1844, relative à l'extraction de la tourbe terreuse dite terre-noire, dans les —; V, 700.

DORLODOT (sieur DE). Voir MAUBEUGE.

DORLON (Moselle). Ordonnance du 3 décembre 1843, autorisant la dame veuve *Trotyanne* à modifier ses usines à fer de Buré-la-Forge et de —; IV, 750. = Décret du 16 novembre 1849, autorisant la dame veuve *Trotyanne* à remettre en activité les haut-fourneau et bocard de —; XVI, 584.

DORNIER (sieur). Voir DAMPIERRE-SUR-SALON.

DORNIER, aîné (sieur). Voir OYRIÈRES.

DORNIER (dame veuve). Voir CROCHOT (Le); PESMES; RENAUCOURT.

DOUANES. Loi du 15 décembre 1848 sur les — (extrait); XIV, 598. (Voir DROITS DE DOUANE).

DOUCHY (Nord). Ordonnance du 16 avril 1843, réglant la redevance proportionnelle de la concession houillère de —; III, 919.

DOUÉ (Maine-et-Loire). Ordonnance du 18 avril 1842, concédant aux sieurs *Heurtaux, Collet* et consorts, les mines de houille de —; I, 843.

DOUÉE (Nièvre). Ordonnance du 12 avril 1843, autorisant les sieurs *Grasset* frères et *Vivier* à maintenir en activité les trois usines à fer de La —; III, 917.

DOULAINCOURT (Haute-Marne). Ordonnance du 19 octobre 1842, autorisant le sieur *Capitain* à établir une forge à —; II, 814.

DOUVRES (Ain). Ordonnance du

2 mai 1842, concédant aux sieurs *Desmartin et Bonnet* les mines de lignite de — ; I, 318.

DOUZIES (Nord). Ordonnance du 20 mars 1845, autorisant les sieurs *Hamoir, Serret et Cie* à maintenir en activité cinq lavoirs à bras à — ; VII, 555. = Arrêté du Président du conseil, chargé du pouvoir exécutif en date du 3 août 1848, autorisant les sieurs *Hamoir, Serret et Cie*, à ajouter deux hauts-fourneaux à l'usine à fer de — ; XIV, 503.

DOYET (Allier). Ordonnance du 14 novembre 1844, autorisant le sieur de *La Ribette* à faire des recherches de houille à — ; VI, 684.

DRACY-SAINT-LOUP (Saône-et-Loire). Ordonnance du 4 novembre 1843, concédant aux sieurs *Selligue et Cie* les mines de schistes bitumineux de — ; IV, 732.

DREUILLE-SENECTERRE (sieur DE). Voir AUBRON (L').

DROITEVAL (Vosges). Ordonnance du 25 mai 1847, autorisant le sieur *Jacquinet* à maintenir en activité les deux feux d'affinerie existant dans son usine à fer de — ; XI, 734.

DROITS DE DOUANE. Arrêté de la commission du pouvoir exécutif du 6 juin 1848, modifiant les — pour les fontes aciéreuses importées d'Algérie ; XIII, 774.

DROITS D'ENTRÉE DANS PARIS. Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif du 9 septembre 1848, portant suppression des — pour les fers, fontes, cuivre et zinc ; XIV, 536. (Voir OCTROI DE PARIS.)

DROITS DE NAVIGATION. Voir CANAUX ; ÉCLUSES.

DROITS DE SORTIE. Décret du 9 octobre 1850, réduisant les — sur

les ouvrages en fonte ; XVIII, 589.

DRUMAUX-GENDARME (sieur). Voir CACHETTE (La) ; MAZERNY ; MONTIGNY-SUR-VENGE ; NEUVILLE-AUX-TOURNEURS (La) et POIX.

DRUY (Nièvre). Ordonnance du 27 août 1846, autorisant le sieur *Jeandet* à maintenir en activité une usine à fer à — ; X, 794.

DUBOST frères (sieurs). Voir VY-LÈS-RUPR.

DUCHON (sieur). Voir POYANS.

DUCLOS DE BOUSSOIS et consorts (sieurs). Voir POIPE (La).

DUFAUD (sieur). Voir VERNIÈRE (La).

DUMAREST (sieur). Voir ORBAGNOUX.

DUMAS (sieur). Voir DERRIÈRE-PARC ; HALLES (Les) ; MÉSAGE ; PIERRE-PLATE ; VAN (Le) ; VERNAY.

DUMONT (sieur). Voir FERRIÈRE-LA-GRANDE.

DUMORA et GIGNOUX (sieurs). Voir BIGANOS.

DUNOYER (sieur). Voir LUCHAPT.

DUPIN et RAVENAZ (sieurs). Voir CHANTAY (Le).

DUPLANTIER (sieur). Voir RUSTREL.

DUPOIRIER (sieur). Voir ÉCUELLE.

DUPONT et Cie (sieurs). Voir BLANC-MISSERON ; CRESPIN.

DUPONT et DREYFUS (sieurs). Voir ARS-SUR-MOSELLE ; CHAMPIGNEULLES ; CHARBONNIÈRE (La) ; MARG-CHEVIÈRES ; SAINT-JUVIN ; SOMMERANCE.

DUPUYNODE (sieur). Voir ABLON.

DURAND (sieur). Voir PÉRI-GUEUX.

DURAND, MOULINE aîné et Cie. Voir CHAMÉE.

DURAVEL (Lot). Décret du 26 novembre 1849, autorisant la compagnie des mines et forges d'Au-

bin à établir une usine à fer à — ; XVI, 583.

DUROZIER et ADAM (sieurs). Voir CHARBONNIÈRE.

E

EAU SALÉE. Ordonnance du 7 janvier 1842, donnant acte aux sieurs *Parmentier et Grillet* de leur désistement du pourvoi qu'ils avaient formé relativement à une exploitation d'— ; I, 795. (Voir SALIES.)

ÉCLUSES. Décret du Président du 4 septembre 1849, réduisant les droits de navigation perçus aux — de Fresne et d'Ywuy (Nord) ; XVI, 562.

ÉCOLE D'ADMINISTRATION. Arrêté du gouvernement provisoire du 9 mars 1848, établissant une — ; XIII, 806. = Loi du 9 août 1849, relative à l'— ; XVI, 558.

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE. Décret du Président du 22 août 1849, relatif à l'admission des militaires et marins à l'— ; XVI, 560. (Voir CHANTE-GRILLET.)

ÉCOLES SPÉCIALES. Décret du Président du 31 mars 1851, concernant les certificats d'admission dans les —, certificats qui suppléent aux brevets de capacité pour l'enseignement primaire ; XIX, 755.

ÉCUELLE (Haute-Saône). Ordonnance du 10 décembre 1845, autorisant le sieur *Dupoirier* à établir un patouillet et un lavoir à cheval à — ; VIII, 856.

ÉLICHAGNE (Basses-Pyrénées). Ordonnance du 9 novembre 1844, concédant aux sieurs *Boisot et Cie*, les puits et sources d'eau salée d'— ; VI, 679.

ÉMINENCE (Nièvre). Ordonnance du 6 juin 1843, autorisant le sieur et dame *d'Osmond* à maintenir en

activité l'usine à fer de l'— ; III, 935.

ENGELVIN-DEROSIERS (sieur). Voir BOIS-DE-SAINT-SAUVES.

ÉPAGNE (Vendée). Ordonnance du 29 mars 1847, concédant aux sieurs *Blot et consorts* les mines de houille d'— ; XI, 728.

ÉPAGNY (Côte-d'Or). Arrêté du Ministre des travaux publics, du 17 avril 1848, autorisant le sieur *Huot* à maintenir en activité un lavoir à cheval et douze lavoirs à bras à — ; XIII, 762.

ÉPAU (Nièvre). Ordonnance du 6 juin 1843 autorisant le sieur *Desaut-Dassay* à maintenir en activité l'usine à fer de l'— ; III, 935.

ÉPINE (Indre-et-Loire). Arrêté de la commission du pouvoir exécutif du 19 juin 1848, autorisant le sieur *Luzarche* à maintenir en activité l'usine à fer de l'— ; XIII, 780.

ÉPOISSES (Haute-Saône). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 3 août 1848, concédant aux sieurs *Prinet et Lisot* la mine de sel gemme des — ; XIV, 499.

ERLENBACH (Bas-Rhin). Ordonnance du 28 juillet 1847, concédant au sieur *de Lara et du Ren* les mines de houille d'— ; XII, 686.

ERSA (Corse). Décret du 9 août 1851, concédant aux sieurs *Giuria et Geoffroy* les mines d'antimoine d'— ; XX, 702.

ESCAICH (sieur). Voir SAINT-PAUL.